

**Une association  
ouverte et engagée**

**Et une langue commune :**  
la Langue des Signes Française

Livret d'accueil



**ADIS**



# Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à  ADIS et nous vous en remercions.

## Sommaire :

1. Présentation de l'ADIS .....3
2. Choix possibles .....7
3. Etre abonné, quels avantages ?.....9
4. L'abonnement, comment ça marche?.....11
5. Protection des données personnelles.....13
6. Informations générales.....14

*Annexe 1* : Fonctionnement du service d'interprètes

*Annexe 2* : Formulaire de demande d'interprète

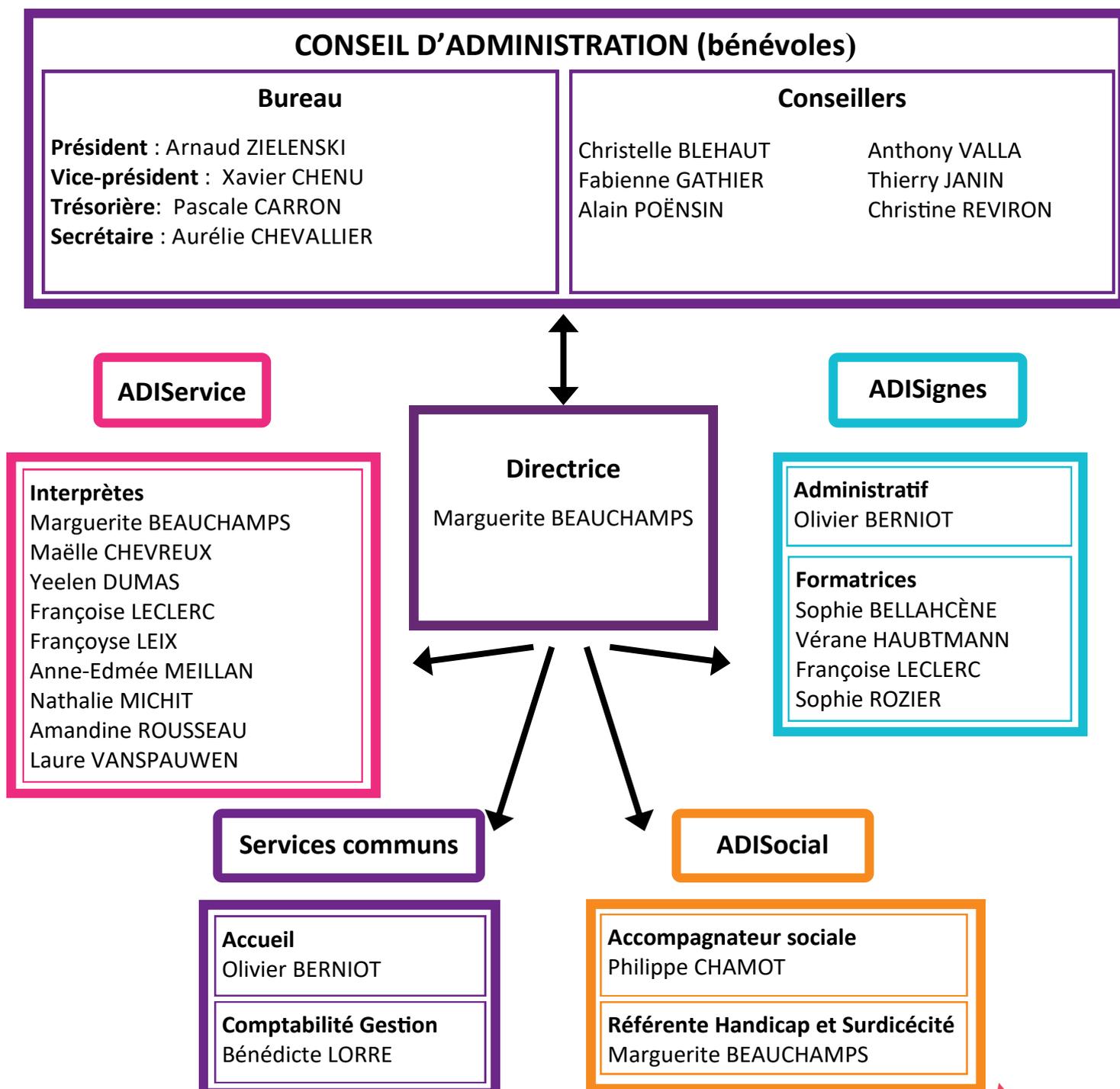
*Annexe 3* : Tarifs ADISservice

# 1. Présentation de l'ADIS

L'ADIS est une association loi 1901.

Depuis sa création en 1981, l'ADIS a pour but de :

- Faciliter l'insertion des sourds dans la société
- Promouvoir la langue des signes
- Contribuer à une meilleure accessibilité



# 1. Présentation de l'ADIS

À l'ADIS, tout le monde s'y retrouve !

## **ADIService**

### **Service d'interprètes**

Une équipe de professionnels diplômés respectant le code déontologique de l'AFILS : neutralité, fidélité et secret professionnel.

*adiservice@adis-savoie.fr*

## **ADISignes**

### **Organisme de formation**

Une pédagogie adaptée à vos besoins, des supports variés et des formatrices diplômées.

*adisignes@adis-savoie.fr*

## **ADISocial**

### **Accompagnement social en LSF**

Un accompagnateur diplômé et bilingue qui s'adapte aux besoins des usagers dans le respect et la confidentialité.

*adisocial@adis-savoie.fr*

## **ADIS Anim'**

### **Activités variées autour de la LSF**

Activités de loisirs autour de la langue des signes : conférences, Ludo'Signes, atelier chansigne, groupes d'échanges entre pairs, etc.

*adisocial@adis-savoie.fr*

# 1. Présentation de l'ADIS

## Salariés :

Tous les **salariés** de l'ADIS sont des professionnels **formés et diplômés**.

Les personnels administratifs maîtrisent tous la LSF et sont soumis au **secret professionnel**, au même titre que les interprètes et que l'accompagnateur social.

Toutes les interprètes d'ADIService sont des professionnels, titulaires de diplômes reconnus par [l'AFILS \(Association Française des Interprètes en Langue des Signes\)](#). Cliquez pour accéder à la vidéo LSF du code éthique.



### Code déontologique des interprètes

#### Article 1. – Secret professionnel

L'interprète est tenu au secret professionnel total et absolu comme défini par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal dans l'exercice de sa profession à l'occasion d'entretiens, de réunions ou de conférences non publiques. L'interprète s'interdit toute exploitation personnelle d'une quelconque information confidentielle.

#### Article 2. – Fidélité

L'interprète est tenu de restituer le message le plus fidèlement possible dans ce qu'il estime être l'intention du locuteur original.

#### Article 3. – Neutralité

L'interprète ne peut intervenir dans les échanges et ne peut être pris à partie dans la discussion. Ses opinions ne doivent pas transparaître dans son interprétation.

# 1. Présentation de l'ADIS

## **Bénévoles membres du CA :**

L'ADIS est gérée par un Conseil d'administration dont les membres sont élus par l'Assemblée générale, dans les conditions prévues par les statuts.

- Le CA est garant du cap que suit la structure et des objectifs à atteindre
- Il est garant des valeurs de l'ADIS, de sa philosophie
- Il étudie les projets émanant des salariés présentés par la direction, les valide ou pas et les contrôle
- Il a une fonction d'employeur, sur propositions conjointes du/de la président/e et de la direction
- Ses membres s'engagent à respecter la confidentialité des échanges lors des réunions



## 2. Choix possibles

Je suis uniquement  
**membre**  
de l'ADIS

Je suis  
**membre/abonné**  
de l'ADIS

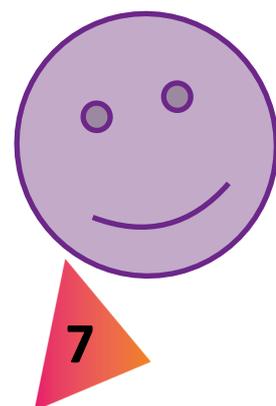
Je cotise à l'association  
Je vote à l'Assemblée générale  
Je peux ainsi profiter des  
animations de l'association

Je suis **membre** de l'ADIS



Membre/abonné

- ★ Je soutiens l'ADIS
- ★ J'aide à son fonctionnement
- ★ J'ai des avantages



# Je suis membre / abonné !

Mon engagement permet de financer :

Le travail des salariés

Le fonctionnement  
de l'ADIS (locaux,  
matériel, énergie...)



Les animations



### 3. Etre abonné, quels avantages ?



- ✓ Prix de l'heure d'interprète moins chère
- ✓ Pas de frais de déplacement sur la Savoie
- ✓ ADIS Chrono ou ADIS Chrono Skype pour téléphoner  
(6 fois 15 min par année scolaire)
- ✓ Pas de devis, demande simple et facile
- ✓ L'argent est pris directement sur mon compte
- ✓ Possibilité d'interprète partagé pour deux abonnés



- ✓ Rendez-vous avec l'accompagnateur social  
(à l'ADIS, par Skype, à domicile)
- ✓ Si besoin, l'accompagnateur social vient au rdv  
gratuitement, mais toujours avec un·e interprète



### 3. Etre abonné, quels avantages ?



Pourcentage de réduction sur les formations suivantes :

- ✓ Cours de français
- ✓ Chorale



- ✓ Accès aux conférences et activités  
(en général gratuitement)
- ✓ Informations régulières



- ✓ Cotisation annuelle à l'ADIS moins chère
- ✓ Bulletin mensuel d'informations de l'ADIS
- ✓ Si besoin, remboursement du solde de mon compte  
à tout moment
- ✓ Possibilité de participer à la vie de l'association !



## 4. L'abonnement, comment ça marche ?



### Cotisation à l'association

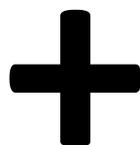
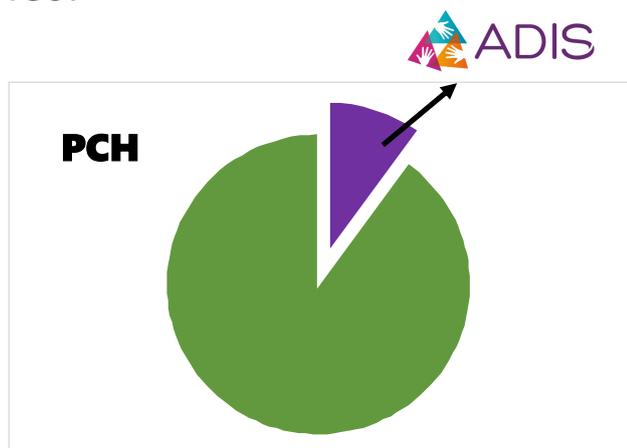
Je paye une fois par an (de septembre à août).



### Abonnement mensuel



Je soutiens tous les mois le fonctionnement de l'ADIS et j'ai accès à tous les avantages des abonnés.

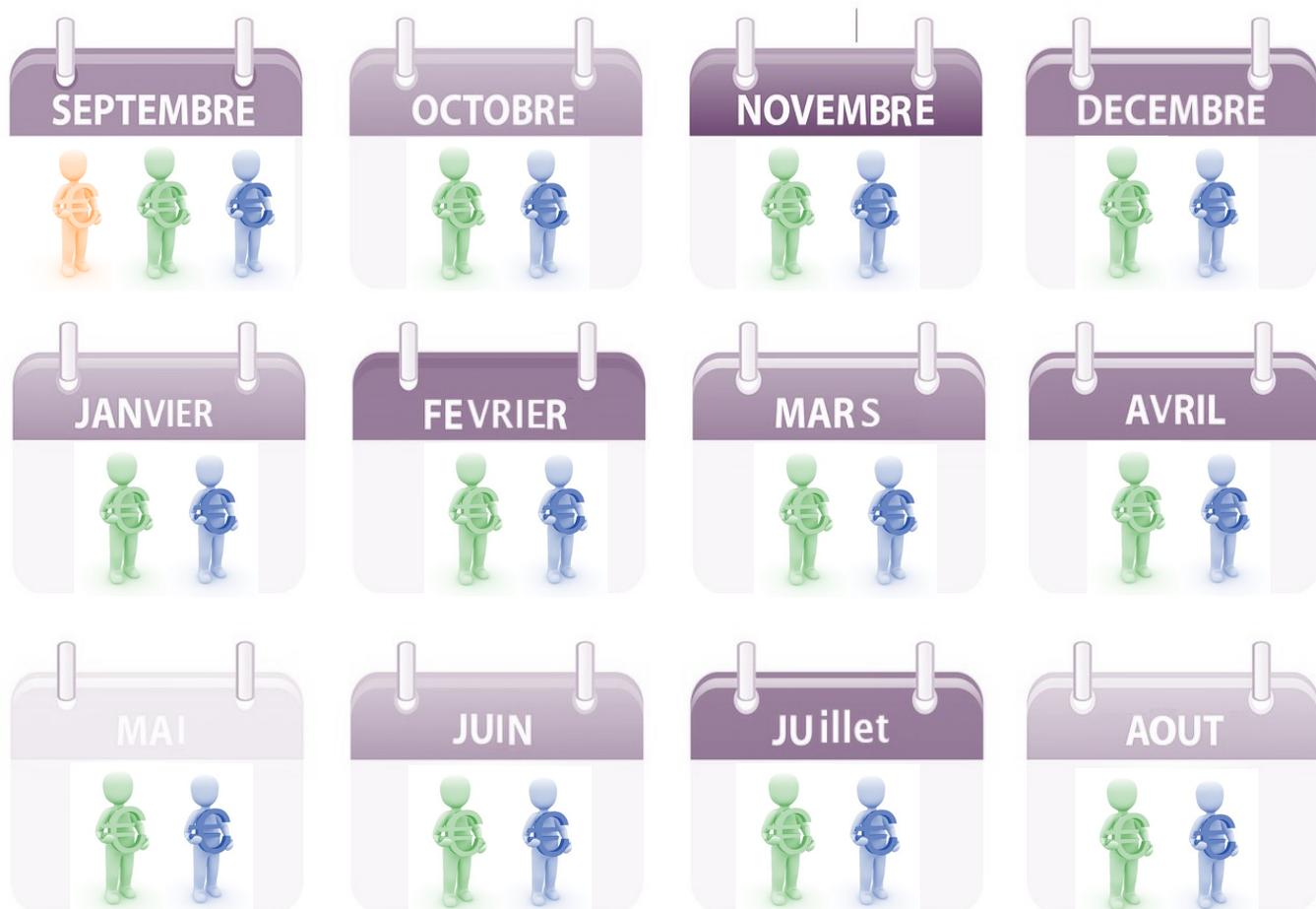


### Versement sur mon Compte ADIS perso

Tous les mois je verse minimum le prix d'1h d'interprète.

## 4. L'abonnement, comment ça marche ?

### Résumé des paiements par an



**Si je n'utilise pas d'interprète pendant un mois, alors l'argent du Compte ADIS perso s'accumule.**



**L'argent accumulé, c'est mon argent, je le reprends quand je veux !**  
**(faire un mail à [adisgestion@adis-savoie.fr](mailto:adisgestion@adis-savoie.fr))**

## 5. Protection des données personnelles

L'ADIS fait attention aux informations personnelles données par les usagers.

### Pourquoi l'ADIS a besoin d'informations ?

- Pour pouvoir vous contacter quand vous faites une demande
- Pour pouvoir vous envoyer des informations sur l'ADIS ou d'autres associations
- Pour vous envoyer des devis ou factures
- Pour faire des statistiques

### Quelles informations l'ADIS utilise ?

- Nom, prénom, date de naissance
- Adresse
- SMS mail
- RIB Selon la situation pour

TOP SECRET



### Sécurité des informations personnelles

- Protection dans les locaux
- Protection sur le serveur de l'ADIS

### Droits de l'utilisateur :

#### - **Droit d'opposition :**

Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos informations

#### - **Droit d'accès :**

Vous pouvez demander à voir vos informations

#### - **Droit de rectification**

Vous pouvez demander à changer vos informations

#### - **Droit à l'oubli**

Vous pouvez demander à effacer vos informations si vous n'êtes plus membre

Pour toute **demande de changement** envoyez un mail à :  
adisocial@adis-savoie.fr

## 6. Informations générales

### Communication

Retrouvez nous sur Facebook



[ADIS \(Association Départementale pour l'Insertion des Sourds\)](#)

Sur Instagram



[adis\\_lsf](#)

Et allez jeter un œil à notre site internet !

<http://www.adis-savoie.fr/>



### Conditions d'abonnement

L'abonnement est souscrit à durée indéterminée.

Néanmoins, si la demande n'est pas adaptée aux missions de l'ADIS, la direction se réserve le droit de prendre certaines décisions.

### Clôture de l'abonnement

Vous êtes libre d'arrêter l'abonnement à tout moment mais il faudra attendre 1 an si vous voulez de nouveau vous abonner.

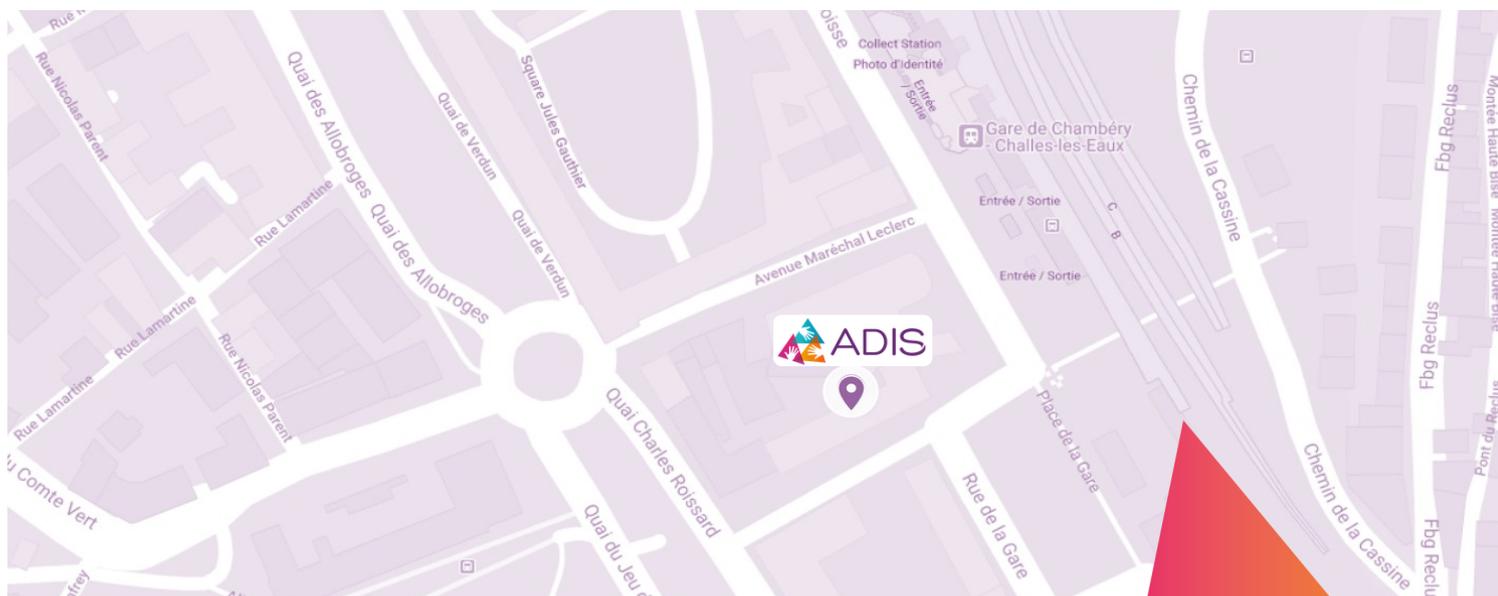
### Réclamation

Toute personne mécontente de la prestation d'un professionnel de l'ADIS peut contacter la directrice pour une réclamation. La directrice fera le nécessaire et si besoin avisera le Conseil d'administration, et informera le demandeur.



27 rue du Cdt J. Perceval  
73000 CHAMBERY  
[www.adis-savoie.fr](http://www.adis-savoie.fr)

(1er étage gauche)



 [adiservice@adis-savoie.fr](mailto:adiservice@adis-savoie.fr)

 [adisignes@adis-savoie.fr](mailto:adisignes@adis-savoie.fr)

 06 35 53 03 96

 04 79 33 67 01

 [adisocial@adis-savoie.fr](mailto:adisocial@adis-savoie.fr)

 07 66 60 73 21



**L'accueil et le secrétariat sont  
ouverts du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et 13h30 à 16h.**

*En dehors de ces plages horaires vous pouvez  
nous laisser un message (téléphone, mail ou sms)*

**Attention, ce ne sont pas les horaires de  
travail des formatrices LSF et des  
interprètes .**